

La Fruitière Numérique
42 Avenue du 8 mai 45
84160 Lourmarin
RCS Avignon 819 992 272
Capital de 39 000€

Rapport de Gestion de la Gérance à l'Assemblée Générale du 6 juin 2023
Exercice clos le 31 décembre 2022

La Société Publique Locale LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

1) Situation de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La SPL LA FRUITIERE NUMÉRIQUE, immatriculée au RCS d'Avignon le 6 mai 2016, a clôturé son sixième exercice comptable, qui courait sur la période de janvier 2022 à décembre 2022.

Après constitution des amortissements et provisions, le compte de résultat et le bilan font apparaître :

- un chiffre d'affaire annuel de : **173 956,43 €**
- un résultat comptable bénéficiaire de : **13 893,25 €**
- un résultat d'exploitation bénéficiaire de : **13 868,00 €**

A – Extrait du Bilan

ACTIF	2022	2021	2020	2019	2018
ACTIF IMMOBILISÉ	6 207,50 €	7 869,76 €	11 565,60 €	16 441,36 €	19 638,79 €
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	442,61 €	1 122,42 €	820,53 €	1 156,81 €	1 188,31 €
Créances	29 425,08 €	9 380,50 €	18 057,52 €	35 116,35 €	30 298,11 €
Avances et acomptes	30,90 €	254,48 €	17,90 €	326,22 €	903,72 €
Disponibilités	131 346,41 €	111 674,10 €	26 237,42 €	10 307,83 €	25 516,96 €
Charges constatées d'avance	1 873,80 €	3 110,39 €	5 524,23 €	4 837,80 €	4 832,93 €
<i>TOTAL</i>	163 118,80 €	125 541,89 €	50 657,60 €	51 745,01 €	62 740,03 €
TOTAL GÉNÉRAL	169 326,30 €	133 411,65 €	62 223,20 €	68 186,37 €	82 378,82 €
PASSIF	2022	2021	2020	2019	2018
CAPITAUX PROPRES					
Capital	39 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €
Résultat de l'exercice	13 896,25 €	24 730,95 €	4 702,70 €	-5 276,29 €	17 902,88 €
<i>TOTAL</i>	58 884,85 €	44 991,60 €	20 260,65 €	15 557,95 €	20 834,24 €
DETTES					
Dettes fournisseurs	19 128,45 €	16 774,25 €	14 420,75 €	28 062,25 €	21 690,77 €
Dettes fiscales sociales	34 939,45 €	28 571,83 €	22 721,80 €	18 421,17 €	28 119,48 €
Autres dettes	2 800,00 €	2 800,00 €	3 630,00 €	3 945,00 €	6 089,33 €
<i>TOTAL</i>	110 441,45 €	88 420,05 €	41 962,55 €	52 628,42 €	61 544,58 €
TOTAL GÉNÉRAL	237 536,42 €	133 411,65 €	62 223,20 €	68 186,37 €	82 378,82 €

B – Extrait du Compte de Résultat

	2022	2021	2020	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION					
<i>Chiffre d'affaire net</i>	173 956,43 €	170 295,11 €	118 282,56 €	211 051,34 €	185 633,49 €
<i>Total des produits d'exploitation</i>	237 510,95 €	206 687,17 €	167 086,91 €	233 508,89 €	192 006,07 €
CHARGES D'EXPLOITATION	223 643,17 €	198 011,98 €	162 391,53 €	238 790,01 €	174 114,75 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 868,00 €	8 675,00 €	4 695,00 €	-5 281,00 €	17 891,00 €
<i>Résultat courant avant impôt</i>	13 893,25 €	8 709,00 €	4 703,00 €	-5 276,00 €	17 903,00 €
<i>Résultat exceptionnel</i>	-	16 022,00 €	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	13 893,25 €	24 731,00 €	4 703,00 €	-5 276,00 €	17 903,00 €

2) Examen

A – Suite de l'impact de la crise du COVID

En 2022, le COVID semble derrière nous et l'activité de La Fruitière Numérique a pu reprendre normalement. Malgré une année passée sans confinement et pass sanitaires, le chiffre d'affaire réalisé demeure en deçà de celui d'avant crise (variation d'environ -17 % par rapport à 2019).

Malgré tout, la reprise est bien là, avec une année marquée par une forte activité au niveau événementiel et du coworking notamment. En effet, ces deux activités réalisent respectivement environ +14 % et +49 % de chiffre d'affaire, comparé à l'année 2021.

L'activité événementielle continue sa progression post-COVID, sans, malgré tout, parvenir à revenir au niveau d'avant COVID (voir « Evolution du CA depuis 2019 » ci-après). Les efforts en termes de communication et de commercialisation ont permis d'accueillir des séminaires grands comptes, avec des tailles de groupes bien supérieures à celles accueillies jusqu'alors. Une tendance qui semble se confirmer sur l'année 2023.

Par ailleurs, en 2022 la programmation culturelle sur le site s'est également énormément développée avec notamment plusieurs temps forts comme le Spectacle « Georges sauve le Monde » suivi de la soirée Disco Nanar Club, qui ont rassemblé environ 300 personnes et la première édition de Réflexivités – Manifestation

Photographique. De plus en plus de personnes se déplacent pour assister à ces événements culturels et confirment ainsi la position de La Fruitière Numérique comme espace culturel de proximité, unique en Sud Luberon.

L'augmentation du chiffre d'affaire du coworking est à souligner car elle n'a jamais été aussi élevée, même avant les années COVID. Cela peut s'expliquer par :

- l'absence de concurrence sur le territoire pour l'offre de coworking,
- des mouvements migratoires suite au COVID et un territoire du Sud Luberon toujours très attractif,
- des changements d'habitudes de travail suite au COVID, avec de plus en plus de travailleurs nomades.

Ces trois facteurs ont permis de véritablement faire décoller ce service. Cette augmentation soudaine nous invite à revoir la tarification pour l'année à venir.

Concernant l'EPN, malgré une petite progression du chiffre d'affaire, l'écart demeure élevé pour retrouver le niveau de celui de 2019. Cela peut, en partie, s'expliquer par une augmentation du nombre de personnes qui se sont équipées, suite à la crise COVID et à l'absence répétée de la Conseillère Numérique France Services, en charge de ce service, qui suivait sa formation dans le cadre du programme étatique qui finance son poste.

De plus, une attention toute particulière est à porter à l'activité Lab', qui réalise un chiffre d'affaire bien en-deçà du chiffre d'affaire de la période COVID (2020-2021). Cela s'explique notamment par des projets acceptés lors du dernier trimestre 2022 et encore en cours de production, donc des projets demandant un temps d'accompagnement plus longs qu'à l'accoutumé, qui seront répercutés sur l'année 2023.

Enfin, une tendance générale certaine, observée durant toute l'année 2022 est celle de la fréquentation en hausse du lieu. En témoigne l'augmentation des recettes des deux distributeurs à l'entrée de La Fruitière Numérique : +44 % par rapport à 2021.

Évolution du CA par activité, depuis 2019

	2022	2021	2020	2019
Lab'	14 586,09 €	25 070,03 €	24 695,03 €	23 649,30 €
EPN	2 757,53 €	2 559,65 €	2 009,79 €	3 765,20 €
Coworking	6 544,77 €	4 402,65 €	3 532,82 €	4 136,71 €
Événementiel	85 361,18 €	74 997,26 €	25 715,10 €	115 442,34 €
Distributeurs	4 706,82 €	3 265,52 €	2 329,79 €	4 057,79 €

55 événements -
événements culturels → Achats W OB

B – Salariés

Le montant des salaires et traitements s'élève à 88 290,93 € et le montant des charges sociales s'élève à 32 302,42 € ; des charges de personnel en hausses par rapport à l'année 2021 (+18%), dues notamment à une augmentation des salaires en juillet 2021 et donc à une première année complète en 2022, avec ces nouveaux salaires.

A noter également, un problème de paramétrage des cotisations retraites pour l'un des salariés qui a donné lieu à un recouvrement avec antériorité des cotisations retraites pour ce salarié, sans donner lieu à un remboursement complet des cotisations retraites indûment perçues par l'autre organisme.

Le nombre de salariés n'a pas varié depuis l'année dernière. La « Conseillère Numérique France Services » demeure mise à disposition de la SPL par la Mairie de Lourmarin pour la suite de son contrat à durée déterminée.

Une nouvelle embauche est prévue en 2023, en prévision d'un départ à la retraite d'un des salariés en mai 2024. Le profil recherché est un profil technique pouvant à la fois travailler au Lab' mais également en régie technique du site.

Date d'embauche	Salarié.e
Septembre 2016	Pauline Metton (CDI)
Avril 2017	Maguelone Merat (CDI)
Juillet 2017	Georges Bonnici (CDI)
Septembre 2021 <i>(mise à disposition Mairie de Lourmarin)</i>	Justine Burkey (CDD de 2 ans)

C – Subventions et représentations

En 2022, la SPL La Fruitière Numérique a reçu une subvention de la Région Sud, d'un montant de 7 500€ (acompte de 30 % perçu) pour l'accueil d'artistes en résidence. Elle a également perçu une subvention exceptionnelle de 5 000€ de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), en soutien au programme d'accueil des artistes en résidence. Enfin, elle a également été fléchée sur le dispositif « Passeurs d'images » porté par la Région et la DRAC, afin de financer un stage audiovisuel ouvert à tous, en avril 2022, pour une aide de 1 500 €.

Les soldes des subventions 2021 et 2022 n'ont pas encore été demandés auprès de la Région Sud. Les évaluations des projets sont en cours.

Par ailleurs, suite à sa première évaluation en tant que « Fabrique de Territoire », la SPL s'est vu confirmer le soutien de l'État dans le cadre du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens ». En 2022, elle a donc perçu de nouveau 50 000 €. Pour rappel, il s'agit d'une aide d'état sur 3 ans, qui s'achèvera en 2023. Dans le cadre de cette aide, La Fruitière Numérique, en qualité de Fabrique de Territoire, s'engage à aider au développement d'autres tiers-lieux sur le territoire. Pour cela, elle s'est notamment très investie dans divers réseaux et a notamment été élue au sein des Conseils d'Administrations du réseau régional SUD Tiers-lieux et de l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL). Enfin, La Fruitière Numérique est également investie dans le Réseau Français des Fablabs (RFFLabs), en qualité de référent régional.

D – Évolution prévisible de la situation de la société – Perspectives d'avenir

Après une forte croissance de l'activité en 2019 et notamment, de l'activité événementielle, l'année 2020 a malheureusement mis un coup de frein à cet élan créé. L'année 2022 a permis de poursuivre une progression de reprise de l'activité, sans parvenir toutefois à revenir au niveau de 2019. Les activités porteuses au sein de La Fruitière Numérique sont l'événementiel et le coworking, sur lesquelles en 2023 nous continuons de mettre de l'énergie et des moyens. Une nouvelle tarification des services coworking et pour encadrer les mises à disposition d'espaces aux associations sera mise en place à partir de septembre 2023.

La Fruitière Numérique, depuis quelques années, est arrivée à un point charnière. L'activité de la société ne dégage pas encore suffisamment de bénéfice pour pouvoir embaucher du personnel supplémentaire et pourtant, ce personnel, serait nécessaire pour développer l'activité. Le label Fabrique de Territoire a permis d'obtenir une aide substantielle qui s'achèvera en 2023. Il reste donc un an à La Fruitière Numérique pour bénéficier de cette aide pour prendre son élan.

Fort de ce constat, une promesse d'embauche a été réalisée en février 2023. Un nouveau salarié entrera donc dans les rangs de l'équipe à partir de septembre 2023. Cette personne partagera son temps entre le Lab' et la régie technique du site de La Fruitière Numérique. Par ailleurs, le prolongement sur 3 ans du contrat de Justine Burkey a été acté par la Commune de Lourmarin. Sa présence au sein de l'équipe est essentielle, afin de garder un lien de proximité avec les habitants du village et de maintenir le service de l'EPN.

En parallèle, la poursuite des actions commerciales entreprises pour développer l'activité événementielle confirme la tendance déjà pressentie en 2022. A savoir, moins d'événements de petites envergures, remplacés par des événements de plus grande envergure pour des grands comptes. Il est à noter que La Fruitière Numérique bénéficie d'un taux de satisfaction client de 100 %, ce qui est assez rare dans ce

domaine. Les clients apprécient tout particulièrement l'accompagnement des équipes de La Fruitière Numérique avant et pendant leur événement.

D'autre part, l'engouement pour l'espace de coworking semble se confirmer. Les tarifs ont été revus à la hausse en mai 2023. La présence des coworkers participe grandement à la dynamique de vie sur le lieu et aussi dans le village. Certains coworkers s'engagent dans l'animation de La Fruitière Numérique. Cette augmentation croissante du nombre de coworkers questionne, cependant, quant à l'aménagement du lieu, l'espace leur étant dédié devenant parfois trop petit.

Enfin, se confirme également l'axe de développement de la programmation culturelle de La Fruitière Numérique. L'arrivée du régisseur en septembre devrait aider grandement à soulager le volet humain sur ce point.

En conclusion, les perspectives de développement de l'activité sont bonnes. Reste à consolider le modèle RH afin de faire face à la croissance de l'activité actuelle. Par ailleurs, un projet de réaménagement des espaces extérieurs est à programmer en 2023/2024.

2) Administration et contrôle de la Société

Suite aux élections municipales de 2020 et l'entrée de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration, aucunes modifications n'ont été apportées à la SPL.

Le capital de la société est toujours détenu par les trois communes historiques et la volonté de faire entrer de nouvelles collectivités au sein de la SPL ne s'est toujours pas concrétisée.

3) Événement important survenu depuis la clôture de l'exercice

En mai 2023, La Fruitière Numérique a été rattachée à l'agrément national service civique porté par l'Association Nationale des Tiers-Lieux. La Fruitière Numérique pourra donc de nouveau accueillir un.e volontaire dans le courant de l'année, autour des missions de médiation culturelle et accompagner donc le développement de ce volet. La Fruitière Numérique doit lancer la procédure de recrutement à la rentrée.

Plusieurs arrêts maladie depuis le début de l'année sont venus perturber l'organisation de l'équipe. L'équipe est de nouveau obligée de tourner au ralenti malgré une charge de travail exponentielle.

Cette situation a obligé La Fruitière Numérique au printemps à se retirer de diverses

instances, afin de gérer la charge de travail supplémentaire. Ainsi, elle n'a pas renouvelé sa candidature au CA de SUD Tiers-Lieux et à démissionner de ses fonctions d'administrateur au sein du CA de l'Association Nationale des Tiers-Lieux. Elle demeure cependant, référente régionale pour le Réseau Français des Fablabs (RFFLabs) et continue de s'investir dans une moindre mesure au sein du réseau régional des tiers-lieux.

Le recrutement de septembre devrait permettre de palier, en partie, à ces perturbations.

Fait à Lourmarin, le 2 juin 2023

Caroline BERTHET
Présidente Directrice Générale
SPL La Fruitière Numérique

